



Budget 2020

Discours de la mairesse



Voici maintenant le temps de vous présenter les prévisions budgétaires de l'année 2020. J'aimerais tout d'abord prendre le temps de remercier le conseil municipal et le personnel pour leur bon travail en ce troisième budget ensemble.

Pour l'année 2020, les taxes foncières augmenteront de **3,4 %**. Le taux de taxes sera de :

- 0,7933 \$ par 100 \$ = évaluation résidentielle
- 1,1209 \$ par 100 \$ = évaluation non résidentielle

Concrètement, cela signifie **une augmentation de 108 \$** pour une maison médiane de 415 000 \$.

L'augmentation du taux de taxes s'explique par divers événements. Sans ces augmentations hors de notre contrôle, nous serions en deçà du taux d'inflation du Québec qui était à 2,3 % en date du 31 octobre 2019.

- **La contestation d'évaluation de la CCN** crée une incertitude de plus de 560 000 \$ dans les revenus de paiements en remplacement d'impôt (PERI). Ne pouvant estimer le dénouement de cette contestation, une provision de 50 % a été mise au budget 2020. À ce s'ajoute les frais juridiques et d'évaluation estimés à environ 54 000 \$ qui devront être assumés par la Municipalité.

Nous espérons être en mesure de régler ce dossier avant l'adoption du budget, mais la date d'audience devant le comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôt (DAP) préalablement fixé en octobre 2019 a été reportée au printemps 2020. Je tiens à vous assurer que nous continuons d'avancer dans ce dossier pour récupérer la somme qui s'élève à ce jour à près de 900 000 \$.

- **L'augmentation de 255 829 \$ de la quote-part que nous versons à la MRC des Collines-de-l'Outaouais** qui provient principalement de la hausse imprévue des frais pour le traitement des matières recyclables et des frais pour le transport adapté et collectif. La

MRC nous fournit divers services, dont la sécurité publique, le développement économique et social, l'aménagement du territoire, le traitement des matières résiduelles et les services d'évaluation.

- **L'augmentation de plus de 50 % des contrats de déneigement octroyés sur l'ensemble du Québec.** L'appel d'offres lancé en septembre dernier par la Municipalité démontre une augmentation de près de 675 000 \$ pour l'année 2019-2020. Face à cette augmentation, le conseil a décidé de rapatrier le travail à l'interne permettant ainsi de réaliser des économies d'environ 400 000 \$ par année. Ce changement exige l'acquisition de deux nouveaux camions et l'embauche de deux nouveaux employés.
- **Les travaux préventifs de stabilisation de talus le long du ruisseau Chelsea.** Ces travaux sont subventionnés à 75 % par le Gouvernement du Québec. Le 25 % restant est partagé à 75 % pour l'ensemble et 25 % pour le secteur. Pour une unité imposable moyenne la charge fiscale sera de :
 - 13 \$ (à l'ensemble)
 - 329 \$ (au secteur)

Autres facteurs pris en compte dans le calcul du taux de taxes

- Le conseil a décidé d'utiliser 160 000 \$ de l'excédent non affecté afin de permettre de renflouer ce dernier et ainsi atteindre un ratio excédent non affecté / budget estimé d'au moins 1,75 %. Cette décision permet à la Municipalité d'avoir une marge de manœuvre pour résoudre les situations exceptionnelles et imprévues qui pourraient survenir.
- Les projets en développement nous assurent des revenus supplémentaires qui permettent de restreindre l'augmentation du taux de taxes. Les revenus rattachés aux divers permis, mutations et taxes foncières couvrent à eux seuls l'augmentation des dépenses incompressibles.
- Chaque département a restreint au maximum l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement présentant ainsi un budget raisonnable et limité sans pour autant affecter les services aux contribuables.

Une saine gestion des finances

Le conseil travaille présentement sur l'adoption d'une politique de gestion de la dette à long terme et des excédents pour adoption en début d'année 2020. Cette politique sera basée sur les meilleures pratiques et assurera une meilleure stabilité financière afin de pouvoir faire face aux situations imprévues. Elle assurera également un contrôle sur le niveau d'endettement de la municipalité adapté à la capacité de payer des contribuables.

Les objectifs à atteindre pour la gestion de la dette à long terme restent encore à déterminer. Cependant, ceux à atteindre pour le ratio excédent non affecté / budget de fonctionnement devraient être les suivants :

- 1,75 % en 2020
- 2,00 % en 2021
- 2,25 % en 2022
- 2,50 % en 2023

Diversification des revenus

- Le partage de la croissance de la TVQ partenariat Québec-Municipalités (montants approximatifs):
 - 58 501 \$ en 2020
 - 67 693 \$ en 2021-2022
 - 124 523 \$ en 2022-2023
 - 160 459 \$ en 2023-2024
 - 198 902 \$ en 2024-2025
- L'adoption d'un régime d'impôt foncier à taux variés pour les catégories d'immeubles non résidentiels qui permet des taux de taxes foncières différents selon les catégories d'immeubles non résidentiels établies. Ce régime doit être adopté avant le dépôt du prochain rôle d'évaluation triennal en automne 2020.
- La majoration depuis 2018, des droits de mutations immobilières pour les immeubles imposables de plus de 500 000 \$.

Tarification pour les infrastructures : hausse dans les coûts d'opération

Centre-village

- Eaux usées branchées : hausse de 20 \$/unité pour un montant total de 290 \$/unité
- Eau potable branchée : hausse de 225 \$/unité pour un montant total de 495 \$/unité

- Eaux usées non branchées: hausse de 11 \$/unité pour un montant total de 131 \$/unité
- Eau potable non branchée: hausse de 103 \$/unité pour un montant total de 223 \$/unité

Le coût lié au réseau d'aqueduc et d'égouts pour le centre-village cette année s'approche des prévisions de 1000 \$ par unité qui avaient été faites au début du projet d'infrastructures. L'écart avec les années précédentes s'explique par des dépenses de fonctionnement et d'entretien qui varient en fonction du nombre de résidences et de commerces branchés au réseau.

Farm Point

- Eaux usées branchées : hausse de 205 \$/unité pour un montant total de 800 \$/unité

L'augmentation provient de la nécessité de vidanger les bassins aérés de traitement des eaux usées, une procédure prévue aux sept à huit ans afin d'assurer la qualité de l'eau à la sortie des bassins.

Urgence climatique : des actions concrètes dès 2020

Le conseil municipal a récemment adopté une résolution pour déclarer l'urgence climatique, et dès 2020, des actions concrètes seront portées en ce sens. Bien que l'élaboration d'un plan d'action à long terme prendra du temps, nous pouvons dès maintenant faire des gestes qui feront une différence. C'est pourquoi nous lancerons prochainement un appel d'offres pour faire l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) émis dans la municipalité qui sera suivi de recommandations pour les réduire. La Municipalité versera de plus un montant de 40 000 \$ pour ajouter l'offre de services de Transcollines les soirs et les fins de semaine afin de réduire les GES reliés au transport. La chargée de projet en adaptation climatique continuera également de dresser l'inventaire de l'état des ponceaux grâce à la subvention obtenue par la Fédération canadienne des municipalités. Face aux effets des changements climatiques, son travail est essentiel afin d'assurer une meilleure gestion des eaux de pluie.

Finalement, la Municipalité poursuit son partenariat avec le CREDDO pour le projet de plantation des arbres pour adresser les îlots de chaleur dans le centre-village (2020), et le projet d'auto partage avec véhicule électrique (2021).

La révision du plan d'urbanisme

L'un des gros projets de la prochaine année sera sans aucun doute le processus de révision du plan d'urbanisme pour assurer un développement durable de notre municipalité. Je vous invite à venir vous exprimer lors des consultations publiques afin que nous puissions bâtir ensemble le Chelsea de demain. Nous avons d'ailleurs fait l'acquisition de la plateforme Cocoriko afin de permettre à ceux qui ne peuvent se déplacer de s'exprimer en ligne. Votre engagement sera nécessaire tout au long de ce processus. Nous pourrions prendre ensemble des décisions sur des sujets tels que la place du transport actif dans notre communauté, la valorisation de notre paysage culturel patrimonial ou l'importance de nos entreprises et services locaux. Ce sont tous des aspects qu'on ne peut négliger en matière de développement durable.

J'en profite pour inviter la jeune génération à s'impliquer lors de ces consultations publiques. Ces décisions représentent votre réalité de demain et il est important que vous fassiez partie de ce processus décisionnel.

Projets d'investissements 2020-2022

Cette année, le conseil municipal a adopté le Plan triennal d'immobilisation (PTI) début novembre afin de pouvoir partir en soumission plus tôt et d'avoir de meilleurs prix. Le PTI pour les trois prochaines années comprend des investissements de 24 M\$ dont 15 M\$ seulement seront financés par des emprunts à long terme. La différence provient de subventions reçues par la Municipalité. Si vous avez manqué mon mot sur le PTI, je vous invite à consulter le chelsea.ca/budget pour en lire l'intégralité.

Principaux projets au PTI

- Divers travaux sur le sentier communautaire prévus en 2020 et 2021 (1 447 700 \$)
- Des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Lac-Meech (6 479 574 \$)
- Des travaux de réfection pour le chemin de la Rivière en 2021 (5 000 000\$)
- Des travaux de stabilisation du ruisseau Chelsea en 2020 (4 637 000 \$ subventionnés à 75 % par le ministère de la Sécurité publique)

- Un investissement d'environ 800 000 \$ d'ici 2022 dans des parcs, terrains et centres communautaires des secteurs Farm Point, centre village et Hollow Glen

Conclusion

J'aimerais remercier l'ensemble des élus et du personnel municipal pour leur précieuse aide dans ce processus budgétaire où des choix difficiles doivent être faits afin de respecter la capacité de payer des résidents tout en continuant d'améliorer les services qui leur sont offerts. Merci pour votre travail.

Les services et événements communautaires sont essentiels pour favoriser le sentiment d'appartenance et favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle. C'est pourquoi nous avons récemment procédé à l'analyse des événements offerts. En 2019, le nombre de participants total a été de plus de 7 000 personnes, dont 4 500 seulement à Chelsea en fête et Noël magique. Merci de participer en si grand nombre !

J'aimerais remercier tous les bénévoles qui s'impliquent de près ou de loin dans la vie communautaire de Chelsea. Grâce à vous, nous sommes en mesure d'offrir des activités pertinentes, agréables et rassembleuses. Votre implication est précieuse et je vous en remercie profondément. Nous sommes d'ailleurs en recherche constante de bénévoles que ce soit pour la bibliothèque municipale, les différents comités ou auprès d'organismes communautaires. Votre implication nous permet de créer une communauté à notre image. Merci !

Caryl Green

Caryl Green, mairesse